

# PROCÈS - VERBAL

Réunion du 17 décembre 2021 à Tartas

**Présidence :**

LAMUDE Bastien

**Membres présents :**

**Mesdames :** HAZERA Claudine, LAMUDE Patricia

**Messieurs :** ALIES Joël, BUSQUET Jean-Pierre, GARANS Christophe, LASSERRE Jean-Pierre, PEDUCASSE Marc, POMEYROL Pierre, SABATHIER Jacques, VILLENAVE Jean-Jacques

**Invitée :** ALIES Marie-José

**Membres absents excusés :** CABADO David, CARRERE Olivier, LARRAT Dany, LARRAT Jean-Pierre

Le Président Bastien LAMUDE remercie les personnes présentes, excuse les absents.

Ouverture de la séance à 18h30

L'ordre du jour se déroule comme suit :

Le Président revient sur l'Assemblée Générale qui s'est déroulée à Saint-Martin-de-Seignanx le 14 novembre dernier et remercie une nouvelle fois la commune et le Guidon Saint Martinois pour son accueil. Une Assemblée riche en interventions notamment, avec de nombreux élus, que soit le Maire, le Député, le Conseiller Départemental, le Secrétaire du CDOS, le Président et le Secrétaire Général du Comité Régional et le Président du CD 64.

✓ **Composition du bureau et des commissions**

Avant de passer à la composition du bureau et des commissions, le Président propose de coopter Marie-José ALIES qui souhaite s'engager au sein du Comité Départemental. Proposition votée à l'unanimité.

Sur proposition du Président, sont élus à l'unanimité au Bureau Directeur :

- Vice-Président : Joël ALIES
- Secrétaire Générale : Marie-José ALIES
- Secrétaire adjoint : Jacques SABATHIER
- Trésorier Général : Jean-Jacques VILLENAVE
- Trésorière adjointe : Patricia LAMUDE

Sur proposition du Président, sont élus à l'unanimité responsables des commissions :

- Commission Jeunes : Olivier CARRERE / Marc PEDUCASSE et Pierre POMEYROL (adj)
- Commission Cyclo-cross : Pierre POMEYROL
- Commission Ecoles de vélo : Jean-Jacques VILLENAVE
- Commission BMX : David CABADO
- Commission Loisir : Patricia LAMUDE
- Commission Arbitrale : Joël ALIES
- Commission Communication / Marketing : Bastien LAMUDE
- Intendance Siège : Claudine HAZERA / Jean-Pierre LASSERRE
- Commission Tour des Landes : Bastien LAMUDE et le Comité Directeur
- Commission Sécurité / Membre de droit de la Commission Préfectorale de sécurité routière : Jacques SABATHIER (Titulaire), Bastien LAMUDE (Suppléant)

Les commissions Piste, VTT et Féminines n'ayant pas de responsables pour le moment, les dossiers seront traités par le Comité Directeur.

Autre fonction inchangée :

- Représentant au Comité Régional : Bastien LAMUDE

✓ **Compte-rendu Réunion avec le CD 64**

Vendredi 10 décembre, était organisée une réunion avec le CD 64 à Orthez. Réunion au cours de laquelle ont été évoqués les deux calendriers, et leur mise en commun. Une majorité de clubs avait fait un retour de leurs dates dans les temps ce qui a permis de faire coïncider nos dates et éviter les concurrences un même jour. Le Président tient à rappeler que ce travail-là qui est fait, de mutualisation de nos calendriers, est pour les clubs, pour que le jour de l'épreuve, il n'y ait pas une autre épreuve dans le département voisin, ce qui permet d'avoir un maximum de coureurs des deux départements au départ.

Il a été évoqué aussi l'organisation comme la saison passée, des championnats bi-départementaux. Cette proposition est soumise au vote. Adoptée à l'unanimité.

✓ **Calendrier Départemental et championnats**

Présentation du calendrier départemental 2022 à ce jour. Calendrier qui fait plaisir, par son nombre d'épreuves, ce qui montre que les clubs n'ont pas baissé les bras et sont plus motivés pour reprendre une saison que l'on espère « normale ». En attente des dernières dates de 2 clubs, à savoir Baskoland VTT et VC Tarnos. Il reste des dates dites « libres » sur le calendrier commun 40-64. Des modifications ont été soumises aux clubs ayant des concurrences, notamment avec des championnats régionaux. Le calendrier a été transmis dans les temps, c'est-à-dire mercredi 15 décembre au Comité Régional.

Le calendrier départemental sera envoyé aux clubs en complément du PV, dans l'attente de l'officialisation par le Comité Régional. Cela permettra aussi de positionner de nouvelles épreuves sur les dates disponibles.

En répartition, le CD 40 aura à organiser les championnats route minimes/cadets/juniors, à voir pour les PC-PC Open, Piste toutes catégories, VTT et BMX en fonction des épreuves.

Un appel à candidatures sera lancé auprès des clubs pour organiser ces championnats.

Comme il l'a précisé lors de l'Assemblée Générale, le Président souhaite que les pratiques actuelles de VTT dans le département puissent se développer autour du Comité Départemental et ainsi proposer quelque chose de structuré aux pratiquants. Des clubs ont fait part de leur souhait d'organiser des épreuves en 2022. Précise qu'il souhaite réunir les acteurs du VTT dans le département (dirigeants, éducateurs) à Tartas en début d'année. Proposition validée à l'unanimité.

✓ **Challenges Départementaux**

Le Président propose de valider la reconduction des challenges départementaux : Challenge des écoles de vélo et Challenge minimes/cadets. Validé à l'unanimité.

Les différentes modalités des challenges seront validées respectivement par la commission écoles de vélo et par la commission jeunes. Les commissions se réuniront courant janvier 2022.

Projet de mise en place d'un challenge bi-départemental PC-PC Open suite à l'inscription de 2 épreuves PC dans les Landes et 2 dans les Pyrénées-Atlantiques. Proposition validée à l'unanimité.

### ✓ Projet Départemental Cadets/Juniors

Après 2 réunions avec les clubs afin de proposer le projet de développement cadets/juniors, il n'y a pas eu de réponses claires sur l'adhésion des clubs au projet. Certes, il est peut-être difficile de se projeter. C'est pourquoi le projet doit dès cette saison se transformer en **structure départementale cadets/juniors** et fixer **un cadre** : des stages techniques ; avec des finalités : des sélections départementales sur des épreuves ciblées. Les calendriers étant en train de se mettre en place, les épreuves seront sélectionnées et un calendrier prévisionnel de sélections sera proposé aux clubs. Il faut montrer que l'on structure cela dès cette année pour que les coureurs puissent trouver leur intérêt à poursuivre leurs évolutions dans les clubs.

La commission jeunes se réunira prochainement pour établir tous ces détails, définir le format des stages techniques (il faudra s'adapter une fois de plus au contexte sanitaire), établir le calendrier prévisionnel des épreuves.

Olivier CARRERE, responsable de la commissions jeunes ne pouvant être présent, à souhaiter faire part de plusieurs informations : un stage minimes/cadets sur 3 jours non consécutifs, un stage juniors à définir, les sélections seront réalisées par la Commission Jeunes (Olivier CARRERE, Marc PEDUCASSE, Pierre POMEYROL) et Julien MORIN, Conseiller Technique puis soumises à la validation du Président.

Pour les sélections, la Commission procédera par des pré-sélections qui seront communiquées aux clubs. Elles seront modulables, c'est-à-dire que des coureurs pourront y être ajoutés et retirés. Ceci permettra d'anticiper encore mieux ces échéances. Une première pré-sélection va être communiquée rapidement concernant la manche Piste de la Coupe de France Cadets GSO (19 mars 2022 à Limoges).

### ✓ Formations Départementales

Suite à la formation module accueil du 16 octobre dernier où étaient présents 17 candidats, une belle motivation s'est faite ressentir pour poursuivre le cycle de formation, avec l'éducateur fédéral pour la majorité. En raison du contexte, il est difficile de planifier une formation sur le mois de janvier, sans savoir quelle sera la situation. Une grande partie du mois de février sera consacrée aux stages de préparation. En fonction de ses disponibilités, Julien propose de faire cette formation début mars, avant le début de la saison route. Une fois cette formation mise en place, il sera proposé l'animateur fédéral.

Le 18 novembre a eu lieu une soirée de formation des cadres techniques à Tartas par Thierry GAULT, CTR Nouvelle-Aquitaine. 12 participants y ont assisté sur les thématiques de l'encadrement et de la performance.

Pour les formations d'arbitres, Joël ALIES, responsable de la commission arbitrale fait le bilan .

En janvier et mars 2021, une formation bi-départementale 40-64 a été mise en place. 10 candidats étaient présents pour la formation d'arbitre régional dont 5 landais. Lors de l'examen fin mars, 4 ont été reçus (1 étant absent) : Mathieu et Michel DELAYEN, Christophe GARANS, Pierre POMEYROL.

Le 11 décembre avait lieu l'examen pour le dernier candidat landais Jean-Jacques BORDES ainsi que pour les deux « jeunes arbitres » Alexis et Léo CARRASCO. Ils ont tous les 3 été reçus. Il auront donc 3 courses en tant que stagiaires avant de pouvoir être titulaires. Les collègues qui ont passé l'examen début mars sont à jour des 3 courses arbitrées et peuvent prétendre à une licence Arbitre pour la saison 2022.

Pour la formation d'arbitres nationaux, peu de candidats, 1 de la Vienne et 2 landais : Hannah NICOLLE et Bastien LAMUDE. Le premier jour de formation aura lieu le 18 décembre à Aire/Adour. Merci à l'UC Aire Barcelonne pour le prêt des installations. Examen le 29 janvier à Gradignan.

Dans les Landes, nous comptons 20 arbitres + 2 jeunes arbitres.

Mise en place d'une formation arbitre régional, le 22 janvier 2022, lieu à définir en fonction des candidats. Un appel à candidatures va être lancé auprès des clubs.

Joël ALIES fait part de sa nomination par la Commission Nationale Arbitrale en tant que responsable inter-régional du corps arbitral Nouvelle-Aquitaine-Occitanie, une réunion est prévue en janvier à Paris à la FFC.

Egalement, comme évoqué précédemment, la Préfecture a fait part de la dématérialisation des déclarations d'épreuves via une plateforme en ligne. Il serait souhaitable la mise en place d'une formation avec les organisateurs à Tartas, ou à distance, une fois les informations officielles reçues.

#### ✓ Point financier

Le Trésorier Jean-Jacques VILLENAVE évoque les dépenses courantes du Comité Départemental en cette période dite « calme » du côté des finances. Période habituelle de fin d'année.

Précise être en attente du règlement des dernières subventions du Tour des Landes, celles-ci ne sauraient tarder suite aux relances effectuées. Evoque également la réalisation petit à petit des budgets consacrés aux sélections en fonction des éléments possédés (calendriers, stages...).

Est proposé aux membres de se prononcer sur le montant de la cotisation départementale, des droits d'organisation, de l'aide du Comité Départemental aux championnats.

Montants inchangés, votés à l'unanimité :

- Cotisation Départementale : **60 €/club** (pour rappel, le paiement de la cotisation permet au club et donc à ses licenciés de participer aux actions du Comité Départemental)
- Droits d'organisation : **23 €/épreuve**
- Aide aux clubs organisateurs des championnats départementaux : **150 €/épreuve**

#### ✓ Organisation Tour des Landes 2022

L'édition 2021 est passée maintenant place à la préparation de l'édition 2022. Les dates proposées sont positionnées à la même période que l'an passé et avec le même format : 26, 27 et 28 août avec un prologue suivi de 2 étapes en ligne. Pour maintenir le niveau de l'épreuve, les catégories participantes seraient inchangées : 1<sup>ère</sup>/2<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>, les juniors surclassés par le CTR pourront participer. Déjà des partenaires sont prêts à poursuivre le chemin avec nous. Dès fin janvier, il faudrait que le parcours soit arrêté afin de pouvoir travailler sur les points techniques : sécurité, partenariats, équipes, etc...

L'idée du prologue a énormément plu que ce soit aux suiveurs, coureurs, spectateurs, élus (à renouveler).

Il se trouve que le Tour du Périgord est prévu comme l'an passé pendant le Tour des Landes (28 août) et qu'il est Finale de la Coupe de France N2, le Président propose de faire un courrier aux instances pour la possibilité de dérogation pour les équipes espagnoles venues en 2021 et qui souhaitent revenir en 2022. Validé à l'unanimité.

Une commune s'est portée candidate pour l'accueil du Tour des Landes, sans communication particulière, une rencontre sera prévue début janvier.

✓ **Questions et informations diverses**

- Fin de limitation des braquets Minimes filles / Cadettes / Cadets : la FFC a annoncé la fin de limitation des braquets pour les minimes filles, cadettes et cadets à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Des retours de clubs ont été faits et cela est normal. Le Secrétaire Général de la FFC a précisé « nous resterons attentifs à vos retours de terrain », il sera donc souhaitable de transmettre les remontées des clubs. Accord des membres.

- Bilan Manche Cyclo-cross GSO 2022 : dans la Creuse le 31 octobre dernier, l'équipe des Landes s'est illustrée par une excellente 4<sup>ème</sup> place, félicitations à nos jeunes et aux encadrants.

- BMX : à l'initiative de la commission régionale, une réunion des acteurs du BMX néo-aquitains s'est déroulée le 12 décembre en visio. Concernant les épreuves, pas d'épreuves programmées dans le département en 2022. Pour rappel, une manche Challenge France et une manche Coupe Nouvelle-Aquitaine ont été organisées par le Stade Montois BMX en 2021. A voir pour un championnat bi-départemental avec le CD 64.

- Féminines : en concertation avec le CD 64, a été évoqué la mise en place de 2 journées dédiées aux filles toutes disciplines confondues. Une journée dans chaque département permettant de regrouper les filles, les faire se rencontrer autour d'activités diverses. Accord des membres.

- Assemblée Régionale : elle se déroulera, pour l'instant, en présentiel, les 29 et 30 janvier 2022 à Avensan (Gironde).

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h**

**Le Président,  
Bastien LAMUDE**



**La Secrétaire Générale,  
Marie-José ALIES**

